**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1933-1934)

Heft: 9

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## SCHWEIZER KUNST ART SUISSE - ARTE SVIZZERA

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELL-SCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER, BILDHAUER UND ARCHITEKTEN ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES

FÜR DIE REDAKTION VERANTWORTLICH: DER ZENTRAL-VORSTAND RESPONSABLE POUR LA RÉDACTION: LE COMITÉ CENTRAL

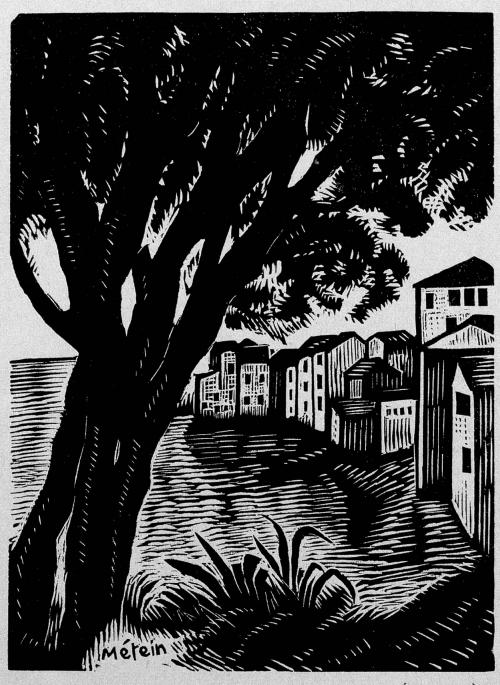
ADMINISTRATION: A. DÉTRAZ, SECRÉTAIRE CENTRAL, 10, AVENUE DES ALPES, NEUCHATEL IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A., AVENUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 7 NEUCHATEL

NEUCHATEL

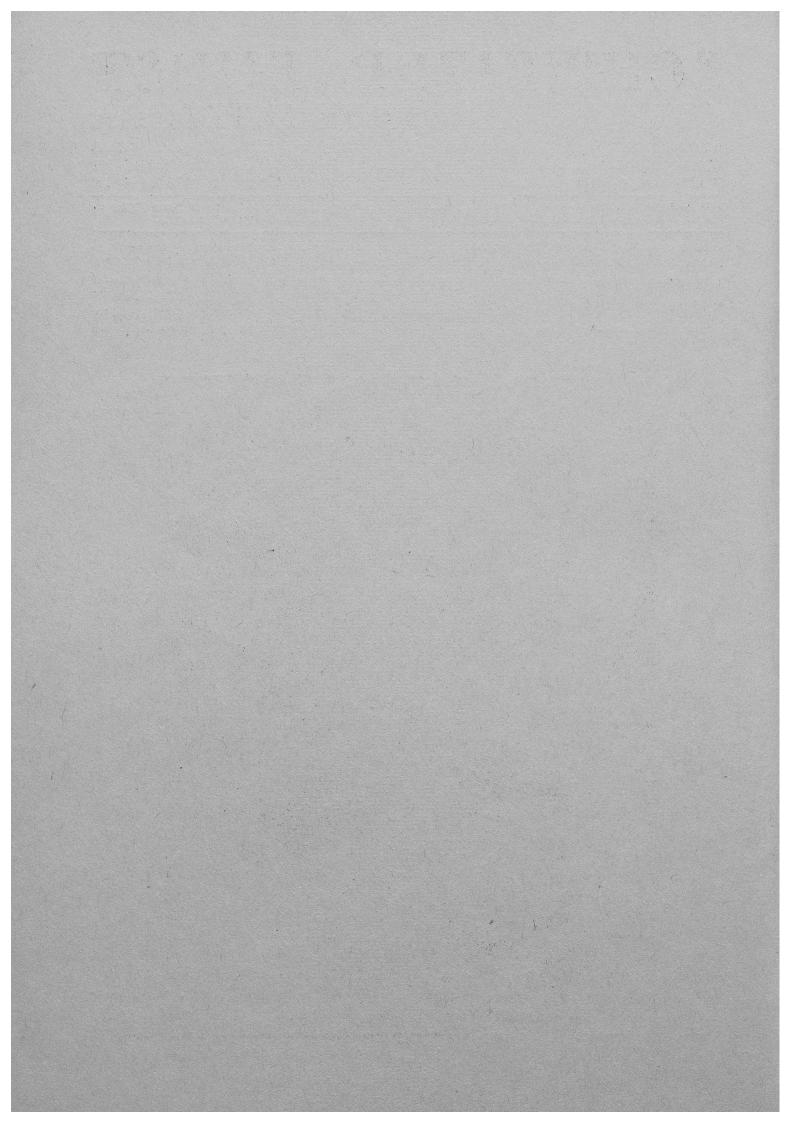
Nº 9

JÄHRLICH 10 HEFTE 10 CAHIERS PAR AN

No 9 APRIL 1934 AVRIL 1934



WILLIAM MÉTEIN, GENÈVE



# SCHWEIZER KUNST ART SUISSE - ARTE SVIZZERA

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELL-SCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER, BILDHAUER UND ARCHITEKTEN ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES

FÜR DIE REDAKTION VERANTWORTLICH: DER ZENTRAL-VORSTAND RESPONSABLE POUR LA RÉDACTION: LE COMITÉ CENTRAL

ADMINISTRATION: A. DÉTRAZ, SECRÉTAIRE CENTRAL, 10, AVENUE DES ALPES, NEUCHATEL IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A., AVENUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 7, NEUCHATEL

NEUCHATEL

Nº 9

JÄHRLICH 10 HEFTE 10 CAHIERS PAR AN Nº 9 APRIL 1934 AVRIL 1934

### INHALT — SOMMAIRE

Zur Schweizerausstellung in Paris. — Eine schöne Veranstaltung. — Antworten des Zentralvorstandes. — Mitteilungen des Zentralvorstandes. — Sektionsberichte. — Erhaltung von Hodler Bergbildern. — Kantonale Verwaltungsgebäude auf dem Walcheareal in Zürich. — Ausstellungen. — Illustration: auf dem Umschlag, Holzschnitt von W. Métein, Genf.

Exposition suisse de Paris. — Une belle manifestation. — Réponses du Comité central. — Communications du Comité central. — Communications des Sections. — Gardons les tableaux de montagne de Hodler! — Expositions. — Illustration : sur la couverture, bois gravé de W. Métein, Genève.

### Exposition suisse de Paris.

Nous avons reçu du Département fédéral de l'Intérieur la lettre suivante :

«Ayant pu nous rendre compte par certaines lettres que nous avons reçues, que les artistes de notre pays ne sont en général pas renseignés sur la manière dont a été organisée l'exposition d'art suisse contemporain, au Musée du Jeu de Paume, à Paris, et qu'ils souhaitent de l'être, nous avons rédigé un exposé général à leur intention.

« Désirant ne laisser subsister aucun malentendu au sujet de cette exposition, nous vous remettons en annexe un exemplaire dudit exposé, en vous abandonnant le soin de lui donner la publicité que vous jugerez opportune. »

Voici cet exposé:

« L'initiative de l'exposition d'art suisse contemporain, à Paris, est due à M. André Dezarrois, le distingué conservateur du Musée des Écoles étrangères qui, comme on sait, est logé dans le bâtiment du Jeu de Paume.

« Reprenant un projet déjà envisagé en 1924 — lors de l'exposition rétrospective d'art suisse intitulée de Holbein à Hodler — M. Dezarrois adressa, dans le courant de 1933, à la Commission fédérale des beaux-arts une lettre où il se déclarait prêt à organiser une exposition d'art suisse contemporain de caractère nettement moderne. Elle serait installée au premier étage du musée des écoles étrangères, comprenant cinq salles et un vestibule. Pour marquer le lien avec la manifestation de 1924, ce vestibule serait consacré à Hodler. M. Dezarrois comptait confier à M. Max Kaganovitch, organisateur à Paris des récentes expositions de MM. Amiet et Giacometti, la mission de recueillir en Suisse les œuvres des artistes qu'il songeait à